L'ENQUETE dans le Palatinat

L'ANGLETERRE OBSERVE L'ACTION DE LA FRANCE

Berlin, 15. — Le Consul britannique à Munich, M. Clive, a accordé, à Engelberg, une interview au correspondant du « Tageblatt » :

« J'ai été chargé par mon gouvernement, a-t-il dit, de me renseigner sur place, de faire une enquête sur la situation dans le Palatinat. J'entendrai les deux partis séparatistes aussi ; j'entendrai également les représentants du clergé, ainsi que le général de Metz.

« Le gouvernement anglais estime que le problème du séparatisme dans le Palatinat est une affaire intérieure de l'Allemagne qui doit être résolue conformément à l'article 18 de la Constitution de Weimar. L'Angleterre n'a pas du tout l'intention de discréditer la France, mais elle ne peut reconnaître à un séparatisme illégal le droit d'agir comme un pouvoir gouvernemental et légal. »

LE GENERAL DE METZ ENTENDU PAR LA HAUTE COMMISSION

Dusseldorf, 15. — Sur l'initiative de M. Tirard, président de la Haute-Commission interalliée, la Haute-Commission a entendu hier matin le général de Metz, délégué supérieur pour le Palatinat. Celui-ci a fait un exposé historique des événements qui ont abouti à la formation d'un gouvernement autonome, ainsi que des incidents sanglants qui se sont terminés par l'assassinat de M. Heintz et de cinq autres personnes.

L'exposé du général de Metz a vivement impressionné les hauts commissaires alliés qui se sont fait donner des explications détaillées.

UNE MONNAIE SAINE EN PAYS RHENANS

Cologne, 15. — L'Association des Cercles provinciaux rhénans « Landkreis », à laquelle appartiennent les 35 cercles de la province rhénane, s'est réunie à Cologne pour prendre position sur la question de l'émission du « motgeld ».

Elle a approuvé, à l'unanimité, l'émission d'une monnaie auxiliaire à valeur or par les villes et les cercles des territoires occupés et a décidé, dans ce but, la fusion de l'Association des cercles provinciaux avec l'Association des villes rhénanes.

Il a été déclaré qu'il n'était nullement question d'une nouvelle inflation ; au contraire, la nouvelle monnaie communale-or aura pour but d'empêcher toute inflation et servira à combattre la pénurie des moyens de paiement, qui se fera à nouveau sentir au cas d'une nouvelle chute du mark-papier.

Le discours du roi d'Angleterre

LU AU PARLEMENT, IL FAIT ALLUSION AUX GRANDS EVENEMENTS ACTUELS

Londres, 15. — Le discours du Roi a été lu au Parlement. Dans ce texte, il est dit notamment :

Les relations avec les puissances étrangères continuent à être amicales.

Je suis heureux de pouvoir enregistrer un progrès certain dans la solution de questions qui ont jusqu'ici barré la route à une entente mutuelle et ont retardé le rétablissement du monde.

Le Roi se félicite de la coopération des experts alliés, de l'accord sur le statut de Tanger, du traité de Lausanne. Il continuera d'appuyer l'extension de la S. d. N. Il est soucieux du nombre des sans-travail en Angleterre et proposera l'extension des trade-facilities et de l'export-crédit.

Le discours du trône a fait allusion en terminant, à différentes questions d'ordre intérieur.

UN ANNIVERSAIRE ROUGE A HAMBOURG

TROIS VICTIMES A LA MANIFESTATION LIEBKNECHT-ROSA LUXEMBOURG

Berlin, 15. — La classe ouvrière berlinoise n'a pas célébré avant-hier comme elle l'entendait l'anniversaire de la mort de Liebknecht et de Rosa Luxembourg. Les autorités militaires ont interdit les manifestations artistiques que le prolétariat berlinois avait organisées dans la grande salle Schauspielhaus de Berlin. Le matin, les organisations ouvrières sont allées déposer des fleurs et des couronnes sur la tombe des deux grands révolutionnaires.

A Hambourg, la manifestation ouvrière en l'honneur de Liebknecht et Rosa Luxembourg, qui a eu lieu au cimetière, devant le monument de la Révolution s'est terminée par une bagarre sanglante. Le communiste Urbahns, soupçonné par la police d'avoir pris part aux émeutes de novembre à Hambourg, fut arrêté au moment où il terminait son discours. Les ouvriers indignés par cette provocation, cherchèrent à délivrer leur camarade, mais la police fit immédiatement usage de ses armes. On compte, jusqu'ici, un mort et deux blessés.

LE FIX
EST RACHETE PAR LES BIJOUTIERS
1 FR 40 LE GRAMME
même hors d'usage

LES BRUNS SONT INFIDELES

Londres, 15. — Le docteur Lyons, de Baltimore, a constaté que, sur mille maris poursuivis pour adultère, 785 sont bruns ou châtain foncé et 215 blonds ou roux. Pour les femmes, la proportion n'est que de 631 brunes pour 369 blondes. Il est vrai, indique-t-il, qu'il est souvent difficile d'établir la véritable teinte des cheveux d'une femme.

Les bruns seraient ainsi moins fidèles que les blonds. Mais l'éminent statisticien paraît n'avoir pas songé que les bruns sont peut-être simplement plus nombreux que les blonds.

Le temps d'aujourd'hui

Voici les prévisions régionales de l'Office National météorologique pour la journée du 16 janvier 1924 : région nord, beau temps la nuit, puis ciel se couvrant progressivement au cours de la journée avec pluies en fin de journée : vents de sud-est, 3 à 4 mètres. Température douce, après nuit un peu fraîche. Minimum environ : 1°

DERNIERE HEURE

Nouvelle catastrophe au Japon

LA SECOUSSE DURA DOUZE MINUTES

Tokio, 15. — La secousse sismique de ce matin a duré 12 minutes. Son intensité a été d'environ cinquante pour cent moindre que lors du tremblement de terre du 1er septembre dernier.

Il y a eu une cinquantaine de tués et un assez grand nombre de blessés.

L'Empereur, l'Impératrice, ainsi que le prince régent et sa fiancée sont indemnes. Une autre dépêche annonce 6 tués, 300 blessés et 600 maisons effondrées à Yokohama.

CONDAMNÉ A MORT

Chartres, 15. — La Cour d'Assises d'Eure-et-Loir a condamné aujourd'hui à la peine de mort un bandit nommé Leclercq, déjà condamné par la Cour d'Assises du Calvados à 20 ans de travaux forcés. Il avait le 2 avril 1921, grièvement blessé à coups de revolver le brigadier Couret, de Champrond-en-Gâtine qui l'avait accosté à la sortie du village pour lui demander ses papiers.

ROUBAIX

REDACTION : 30, Rue Pauvrée Télé 9-51
DEPOT GENERAL : 13, Rue Louis Catrice

EXPLOITS DE CAMBRIOLEURS

Rue du Luxembourg. — M. Pollet, rentreur de chaînes, 37, rue du Luxembourg, a constaté, en rentrant chez lui, que pendant son absence on avait pénétré chez lui à l'aide d'une fausse clef et qu'on lui avait dérobé un pain, un régulateur, un veston et divers objets.

Rue Watt. — M. Alfred Dornez, journalier, logeant en garni, rue Watt, 31, a porté plainte contre inconnu, pour vol d'un complet veston d'une valeur de 170 francs, qui se trouvait dans sa chambre.

Rue des Arts. — Des malfaiteurs ayant pénétré par escalade dans une chambre du premier étage, chez Mme Delmotte, cabaretière, 184, rue des Arts, ont dérobé des bouteilles de vin et de champagne.

Rue de la Limite. — Mme Dewocle, ménagère, rue de la Limite, cour Vanderplanque, 1, a été victime du vol d'un chaudron galvanisé.

Rue Bourgelat. — Mme veuve Duhamel, rue Bourgelat, 19, absente dimanche dans la soirée, a constaté, à son retour, qu'on lui avait dérobé un fichu de laine, un tapis de table, une garniture de cheminée et d'autres objets.

Rue de l'Industrie. — Des butoirs, placés à la porte du garage de M. Lemaire, entrepreneur, 12, rue de l'Industrie, ont été descellés et emportés par des inconnus.

En ville. — M. Simon Baillez, chauffeur d'auto au service de M. Benoît Roussel, 33, rue Dammartin, a constaté, en rentrant avec sa voiture, qu'on avait soustrait de la pochette de celle-ci, divers papiers et une paire de gants.

La grève des charbonniers

ELLE SE POURSUIT SANS INCIDENT

La grève des ouvriers occupés au déchargement et au transport du charbon se poursuit, jusqu'à présent sans changement important.

Les petits marchands détaillants continuent de vendre, s'approvisionnant eux-mêmes en gare. La quantité de combustible destiné à la consommation des ménages ne sera pas épuisée avant 8 ou 10 jours.

Les stocks à la disposition des usines ne permettront le fonctionnement de celles-ci, comme nous l'avons dit, que pendant une semaine environ. Les industriels se ravitaillent par leurs propres moyens, sous la surveillance attentive et inutile de la maréchaussée. Cela ne va pas d'ailleurs sans quelques difficultés. Le métier de débardeur n'est pas à la mesure de tous les bras et quelques « sidis », embauchés lundi et mardi pour le chargement et le déchargement, n'ont pas tardé à abandonner ce travail exténuant.

FAUT-IL ENVISAGER L'EXTENSION DE LA GREVE ?

Grâce à ces moyens de fortune, l'usine Browaeys et De Geyter, arrêtée samedi matin, a pu rouvrir ses portes.

Quant aux ouvriers des transports occupés par les usines de la ville, ils se sont refusés généralement à faire le travail des charretiers et chauffeurs en grève. Un charretier a été congédié par son patron pour ce motif. Inutile d'ajouter que ledit patron sera traduit par le Syndicat des Transports devant le Conseil de Prud'hommes. Le Syndicat nous fait savoir d'autre part que, si ce procédé illégal tendait à se généraliser, il pourrait en résulter une extension de la grève dans la corporation des transports.

LES GREVISTES S'ORGANISENT

Les ouvriers qui sont décidés à ne reprendre leur travail qu'après avoir obtenu de leurs patrons les avantages qu'il attendent, s'organisent en prévision d'une grève de longue durée. Dès cette semaine, des « timbres de solidarité » seront mis en circulation par les soins des Syndicats de la région.

INCIDENT CLOS

On a remarqué hier et le bruit s'en est répandu rapidement, que des gendarmes étaient occupés à atteler des chevaux à l'Association Charbonnière, Quai de Calais. Les renseignements que nous avons pris à ce sujet nous permettent de préciser que trois gendarmes étaient en effet chargés du ravitaillement en charbon de la caserne de la rue des Arts.

UNE SOI-DISANT AFFAIRE DE VIOL

La petite Theul, qui prétendait avoir été violentée par un militaire a été entendue hier par M. Dufayet, juge d'instruction au Parquet de Lille. L'enfant a confirmé la déposition qu'elle avait déjà faite devant le commissaire de police de Roubaix.

Cependant, M. le docteur Muller, médecin légiste, chargé par le magistrat instructeur d'examiner la fillette, a déclaré qu'il n'y avait pas eu viol.

Il ne s'agirait donc que d'une simple affaire d'attouchements, ce qui, pour n'être pas beaucoup plus joli, est tout de même moins grave.

CONFRONTATION AU PARQUET DE LEMAIRE ET DE SA NIECE

Le sieur Lemaire a été confronté hier avec sa nièce la femme Bohez, née Duquenne, inculpée d'avoir volontairement blessé son mari, d'un coup de fusil, dans les circonstances que nous avons relatées.

L'interrogatoire a été mené par le magistrat instructeur pour établir ce point. Qui chargea le fusil ?

Lemaire reconnut que c'était lui...

— Dans quel but ?

— Parce que je craignais que Bohez rentre à nouveau la nuit, par une lucarne, chez sa femme et ne la batte encore ainsi qu'il l'avait déjà fait, sous le prétexte que cette dernière se refusait à reprendre la vie commune.

Ajoutons qu'une demande de mise en liberté provisoire formulée par Lemaire et la femme Bohez a été repoussée par le Parquet.

REMBOURSEMENT DES BONS COMMUNAUX EMIS PENDANT L'OCCUPATION

Une certaine quantité de bons communaux émis au cours de l'occupation sont encore en circulation.

La loi du 29 décembre 1923 vient de fixer au ... janvier prochain, le dernier délai pour la présentation par les intéressés des demandes de remboursement. L'article 12, visant ces demandes est ainsi conçu.

Les porteurs de bons de monnaie émis en territoire envahi pendant l'occupation ennemie par les villes, communes, unions ou syndicats de communes, chambres de commerce et caisses d'épargne qui ont été autorisées par la loi du 3 mai 1921 à présenter des demandes de remboursement, devront formuler ces demandes dans le délai d'un mois à dater de la promulgation de la présente loi. Ceux qui n'auront pas demandé l'échange de leurs billets avant l'expiration de ce délai seront forclos au regard tant de l'Etat que des collectivités émettrices.

Des formules de demande de remboursement sont à la disposition du public à la mairie, 1er étage, porte 21, rue Neuve. Les remboursements seront effectués par les percepteurs.

CERCLE ORPHEONIQUE « LES XL »

Ce soir mercredi à 19 h. 30, répétitions partielles : pour les premiers et deuxièmes ténors, au local ; pour les barytons, chez Demelin, Grand'Place ; pour les basses chez Peters, 10 bis rue du Moulin.

LA LOI DE HUIT HEURES DANS LES MAGASINS DE DETAIL

La Fédération des Syndicats Commerciaux Détaillants vient de recevoir le rapport de M. Boulin, inspecteur divisionnaire du travail.

Ce rapport sera communiqué ce soir, au cours de la réunion, Café Pandore, 88, rue Pauvrée, à 6 heures. Tous les commerçants de Roubaix Tourcoing, employant du personnel, même faisant partie de leur famille et non payés, doivent assister à cette réunion très importante pour eux.

Exception est faite des débitants de boissons et de l'Alimentation.

LES VENTES DE LAINES

La hausse continue !

Mardi après-midi, à la Bourse de la Chambre de Commerce, M. Nys, courtier-assermenté, a procédé à la vente de déchets d'industrie.

Le catalogue, qui comprenait de nombreux lots, a été enlevé en totalité, avec une hausse moyenne de 10 % sur les prix pratiqués au cours de la dernière vente. Sur certains lots, les enchères ont été plus animées encore : le cardé, par exemple, pris à 13 francs lors de la dernière vente, a trouvé acheteur à 18 fr. et 19 fr.

Les lots coton ont été enlevés avec un rare empressement : de 4 fr. 50 ils ont monté à 8 fr.

Acheteurs nombreux, beaucoup d'étrangers.

TROP TARD !

Pour fermeture tardive de son établissement M. Charles Moras, cafetier rue du Chemin de fer, 45, a récolté une contravention.

MUSIQUE DEFENDUE

M. Verheke, cafetier rue de l'Alma, 48, a fait l'objet d'un procès verbal pour avoir laissé jouer de la musique chez lui, après l'heure réglementaire.

DANSE INTERDITE

Un procès-verbal a été relevé contre M. Lespagnol, cafetier, 204, boulevard Gambetta, pour avoir, sans autorisation laissé danser dans son établissement.

TOURNEE DU PERCEPTEUR

Le percepteur des contributions directes se rendra à Croix, le 17 janvier 1924, de 14 à 16 heures, pour la perception des contributions et le paiement des divers mandats.

A LA SOCIETE DE GEOGRAPHIE

La prochaine conférence aura lieu dans le grand amphithéâtre de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries textiles, le vendredi 18 janvier, à 8 h. 30 du soir, et aura pour sujet: «L'Egypte d'autrefois et l'Egypte d'aujourd'hui», par Mme Johan d'Ivray. Nombreuses projections inédites.

ORPHEON des ANCIENS COMBATTANTS

Demain soir jeudi, répétition générale des choeurs qui seront chantés dimanche prochain à la sérénade que fera la société à M. le lieutenant René Gouzinski, membre d'honneur de l'Orphéon, qui vient d'être décoré de la Légion d'honneur.

AMICALE DES ARTS

Education Physique. — Mercredi 16 janvier de 7 à 9 heures, à l'école, 130, rue des Arts, réunion de la Section d'Education Physique et de Préparation Militaire. Pour les groupes A et B, résultat de la visite médicale ; cours théorique ; démontage, remontage et entretien du fusil ; versement du franc du soldat.

Jeudi 17, de 7 à 9 heures, salle d'armes, cours d'escrime au fleuret. Epée par les professeurs de l'Amicale. Instructions pour les préparatistes pour le brevet d'escrimeur classé. Désignation des membres devant prendre part aux fêtes d'escrime de l'Institut Turgot.

HIPPODROME-THEATRE

La location reste ouverte pour le quatrième gala lyrique de la saison, qui est irrévocablement fixé à demain soir jeudi. Une faute de composition a fait annoncer inexactement M. Terval, basse bien connue à Paris ; il s'agit de M. Derval, basse noble du Théâtre du Capitole, de Toulouse. C'est ce dernier qui, avec Mme Alice Baron, de l'Opéra ; M. Guionie, de l'Opéra-Comique ; M. Castello Hennequin, de l'Opéra de Nice et MM. Delpany et Girard, de notre scène lyrique, compléteront le merveilleux entourage qu'il fallait au plus fameux des forts ténors de notre époque, M. Morisson.

Dimanche prochain : « Miss Helyett ».

CASINO-THEATRE

Samedi en soirée, dimanche en matinée et en soirée et lundi en soirée, la fameuse revue « Poum » par la Tournée Musicians, qui vient d'obtenir un si retentissant succès à l'Alhambra de Lille.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Robert Fromont, rue du Grand Chemin 77. — Félix Gaillard, rue Turgot, 91. Raymonde Carette, rue de Lannoy, 30. — Fernand Lambaert, rue des Filatures, 7. — Michel Cokut, rue de l'Ommelet 72.

Publications. — Pierre Hespel, boulanger et Simonne Debevere, s. p. — Pierre Pattyn, employé au chemin de fer et Fernande Vanmeenen doubleuse. — Marcel Dupont industriel et Lucienne de Hecha?n, s. p.

Décès. — Robert Fromont. hKCJ44

Décès. — Germaine Rocke, 16 ans, rue Pellart 117. — Palmyre Willem, 72 ans, rue de l'Epeule. — Jules Depovere 34 ans rue Daubenton 3. — Marie Honoré, 11 ans, rue des Longues-Haies, c. Perquy, 1. — Léopold Hérent, 38 ans, rue Ferdinand de Lesseps, 2. — Gustave Wydauw, 67 ans, rue Fontenoy, 146, c. Defrancq, 1. — Mort-né : 1.

UGÉOL VOIES URINAIRES
BLENNORRAGIE, FILAMENTS
CYSTITES, PROSTATITES, etc.

WATTRELOS

LA PREMIERE MANIFESTATION SPORTIVE FEMININE

Nous avons déjà annoncé que c'est à Wattrelos qu'aura lieu le premier concours régional de la Fédération de gymnastique féminine.

Le Comité d'organisation qui travaille activement à l'organisation de cette manifestation, nous adresse le communiqué suivant :

Hier soir a eu lieu la réunion mensuelle du Comité d'organisation du concours régional de la Fédération de gymnastique et d'éducation physique féminine.

Chaque commission a été invitée à tour de rôle à rendre compte de son action ; toutes rivalisant de zèle et de dévouement.

Les carnets pour la « Villa du Gymnaste » s'enlèvent rapidement ; on en réclame de tout côté. Des mesures sont prises pour répondre aux demandes.

Le Comité du Laboureur offrant son concours, il sera tenu compte de sa bienveillante et dévouée action pour seconder notre oeuvre.

M. Lanière rend ensuite compte de la réunion de Valenciennes où il a été délégué par la triple.

La démonstration des mouvements imposés du concours de Wattrelos a été arrêtée définitivement, ainsi que le règlement technique. Le concours de Wattrelos a fait l'objet de longues et judicieuses discussions, la Fédération régionale tenant à ce que sa première manifestation soit une réussite et remporte un éclatant succès. L'aide du Comité du Nord est assurée aux camarades de Wattrelos.

Il est ensuite rappelé que le Comité Nord se réunira le 2 mars prochain, à 11 heures, à Wattrelos. Une démonstration préparatoire aura lieu vers midi, par un groupe d'environ 100 jeunes filles et fillettes.

Nous reviendrons sur l'organisation de cette cérémonie.

En terminant, M. Lanière remercie tous les membres de commissions de leur dévouement et les invite à persévérer. — *Le Comité.*

LES MALHEUREUX. — Le nombre des indigents inscrits au Bureau de Bienfaisance était de 381 au 1er janvier 1923 ; il était de 388 au 31 décembre dernier.

Sur les ressources ordinaires du budget de l'établissement charitable il a été distribué en 1923 des secours en nature pour une valeur de 125.806 fr. 65, savoir : 41.845 bons de 2 kilos de pain ; 1.080 bons de 1 kilo de viande ; 2.458 bons de 50 kilogs de charbon ; 8.720 bons de 0 fr. 30 de lait ; 15 bons d'accouchement ; 116 secours de loyers, 61 couvertures.

Sur les dons du vestiaire départemental, il a été distribué 14 matelas, 14 traversins, 73 costumes de femmes, 148 manteaux de femmes, 1 marmite, 22 capuchons, 166 paires de chaussures, 278 caleçons, 15 paires de sabots et différents objets de moindre importance.

La Commission administrative du Bureau de Bienfaisance a tenu 14 séances dans le courant de l'année 1923.

Les fonctions de vice-président ont été remplies par M. Louis Pesin ; celles d'ordonnateur par M. Louis Houzet.

LES CONTRAVENTIONS. — Procès-verbal a été dressé par la police à Jules Piesschaert, et à Adrien Delemmes de Mouscron et à Jules Wolfaerns, ferrailleurs, pour stationnement de véhicules sans nécessité sur la voie publique. En outre, deux cyclistes ont fait chacun l'objet d'une contravention. Ce sont : M. Reste Ricq, de Roubaix pour défaut de lanterne à son vélo et Eugène Carbonnel, de Lille, pour avoir pédalé sur un trottoir de la rue Jean-Jaurès.

ETAT-CIVIL. — *Naissances.* — Mireille Gillis, rue du Nouveau-Monde, 45. — Andrée Lepoutre, rue Paule, 1. — Cécile Cayzac, rue Leridan Noclam, 9.

Publications. — Siegfried Cappelle, garçon boulanger et Claire Huys, soigneuse. — Léo Goeman, homme de peine et Marguerite Demeyere.

LA VIE CHÈRE

Souscrivez une rente viagère à la Cie d'Assurances Générales sur la Vie, entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat, la plus ancienne des Compagnies françaises, dont les tarifs de rentes sont les plus avantageux qui soient autorisés au 1er Janvier 1924. Le nombre des rentiers dépasse cinquante mille, les arrérages qui leur sont versés s'élèvent à 55 millions.

87, Rue de Richelieu Paris (IXe) chez les agents en province. (R.C. Seine 39.807) 3711

WASQUEHAL

L'ESCROQUERIE AU TRESOR ESPAGNOL. — M. François Weynants, marchand de cycles, rue des Villas, à Wasquehal, vient de recevoir la lettre classique émanant d'un soi-disant prisonnier espagnol et demandant de vouloir bien l'aider à sauver une somme de 300.000 francs se trouvant dans une malle en dépôt dans une gare de France.

Inutile de dire que M. Weynants n'a pas donné suite à la dite lettre et s'est contenté de la remettre à M. Bicheyre, commissaire de police de Croix.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Livreur au service des établissements Debray, M. Henri Baratto, 47 ans, 13 place Antoine Tacq, à Lille, s'est foulé le pied en poussant sa voiture de livraison. Il en est résulté une entorse tibiotarsienne du pied droit nécessitant un repos de 12 jours. Docteur Vienne.

A LA FANFARE. — Répétition générale (musiciens, tambours et clairons) samedi 19 janvier, à 20 h. au siège, Café de l'Ecluse. Mise au pupitre d'un nouveau programme.

A partir du mardi 22 janvier pour la première année et mercredi 23 pour le seconde année, reprise des cours de solfège.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Demain jeudi, à 15 heures, consultation des nourrissons à la Mairie, pour le quartier du Centre.

ETAT-CIVIL. — **Publications.** — Hippolyte Courke, journalier et Marguerite Lesoen, cordière. — Joseph Bla, employé à Wasquehal et Germaine Doom, sans profession, à Lille, 58, rue Colbert.

CROIX

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Un manoeuvre, Clotaire Soels, 26 ans, demeurant à Wattrelos, rue du Gauquier, travaillant hier chez M. Masurel, 20, rue de Roubaix. En tombant de son échelle, il s'est fait des contusions à la face antérieure de la jambe gauche. 15 jours de repos.

ETAT CIVIL. — *Naissance.* Marcel Mentor rue de Bapaume, 38.

Décès. Charles-Louis Getregat, 83 ans, sans profession rue Jean-Jaurès, cour Jonville, 2.

LANNOY

LISTES ELECTORALES. — Le Maire de Lannoy donne avis que le tableau de rectification de la liste générale électorale, est déposé à partir de ce jour, au Secrétariat de la Mairie et jusqu'au 15 février prochain.

LYS

REVISION DES LISTES ELECTORALES. — Le Maire de Lys donne avis que le tableau de rectification de la liste électorale est déposé à partir de ce jour, au Secrétariat de la Mairie. Ledit tableau et la liste seront communiqués à tout requérant. Les demandes en inscription ou en radiation devront être formées dans le délai de vingt jours, à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 4 février prochain inclusivement.

TOUFFLERS

DES FRAUDEURS SURPRIS. — Lundi dernier, vers 20 h. 40, les préposés de douanes Boussaguet, Ausset, Hugues et Dhénin, en poste dans la plaine Thieffry, quartier du Voiturier, à Toufflers, virent venir à eux deux individus porteurs de ceinture.

A la vue des douaniers, les fraudeurs abandonnèrent leur charge et cherchèrent dans une fuite précipitée, leur salut.

La poursuite s'engagea ; après une course, le douanier Boussaguet réussit à appréhender l'un des porteurs. Quant à son camarade, il fut assez heureux pour disparaître.

Conduit au bureau de Toufflers, devant M. Cornic, receveur, le fraudeur déclara se nommer René Vercammen, 34 ans, marchand ambulant, demeurant à Roubaix, rue Lalande dans une roulotte et ne pas connaître son camarade.

Sur les lieux de l'attaque, on a retrouvé les ceintures qui renfermaient 40 kilogs de tabac de provenance étrangère.

Vercammen a été conduit à Lille et écroué à la maison d'arrêt.

FIEVRE APHTEUSE. — Par arrêté préfectoral, en date du 12 janvier, est déclaré infecté de fièvre aphteuse le territoire compris dans un rayon de 200 mètres de la ferme de M. Duvillers Victor, rue de Sailly. Toute la commune de Toufflers est comprise comme zone d'observation.

FLERS

ENERGUMENES POLONAIS. — M. le juge d'instruction Dufayel a procédé hier à l'interrogatoire du sieur Stefan Gasior, 30 ans, sujet polonais qui au cours de la soirée de dimanche en compagnie de deux de ses compatriotes encore recherchés, rossa le tenancier de l'estaminet Vanhamme et brisa quelques carreaux à son établissement.

Gasior a été écroué. En compagnie de ses complices il sera poursuivi pour coups et blessures et bris de clôture.

HERNIES

Ces jours derniers nous avons eu l'honneur d'informer toutes les personnes affligées de hernies de l'arrivée à Lille du célèbre spécialiste de l'Institut herniaire de Paris, 41, boulevard Richard Lenoir (11e). Il reçoit les hernieux à l'Hôtel du Nord, rue St-Nicolas, Lille. Venez voir le nouvel appareil le « Sans Rival », venez l'essayer et l'apprécier comme tant d'autres. Cet appareil porté le nuit sans gêne fait disparaître rapidement la hernie. Le spécialiste fera l'application gratuitement jusqu'au 20 courant au soir. Venez donc sans retard et n'attendez pas à la dernière minute. 3710

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville
— Téléphone 9-85 —

PLAINTES EN ESCROQUERIE

Le sieur Lecru Joseph, 25 ans, domicilié à Wasquehal, arrêté à Lille pour tentative d'assassinat sur la personne de sa tante, Mme Hache, rue d'Ennetières, à Mouscron, fait à Tourcoing l'objet de plusieurs plaintes en escroquerie variant de 50 à 300 francs.

Les personnes qui auraient des plaintes à déposer contre cet individu sont priées de s'adresser au commissariat de police du 1e arrondissement, rue Nationale.

UN ACCIDENT D'AUTO

Le nommé Chuin Louis, 48 ans, journalier rue des Girondins, passant place de la Victoire vers 10 heures 15, a été heurté et renversé par l'auto de M. Tanghe Polydore, demeurant rue de Tourcoing, à Marcq-en-Barœul. Il a été relevé avec des contusions au pied droit. Après avoir reçu les soins de M. le docteur Delgrange, il a été reconduit à son domicile par l'auteur de l'accident.

M. Vigne, commissaire de police du 1er arrondissement, a ouvert une enquête.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Etablissements Mathon-Dubrulle, boulevard Gambetta, Rys Rodolphe, 24 ans, ajusteur, boulevard de Metz, 35, Roubaix, a eu le doigt comprimé entre deux battens. Forte contusion du médius droit, décollement de l'ongle. 30 jours.

— Chez Desurmont et Cie, filateurs, rue du Cymbale, Ryckaert Alphonse, 29 ans, ajusteur rue du Moulin, 37, Mouscron, chute en maniant des poulies de fonte. Fracture du premier métacarpien gauche. Trois semaines.

UN QUATUOR D'ENERGUMENES

Les sieurs Lariomont Mitrophane, 21 ans ; Skliaroff Zacharie, 30 ans, électricien, demeurant tous deux à Tourcoing, rue de Lille, 101; Carpentier Ferdinand, 28 ans, trieur de déchets, GrandeRue, 314, à Roubaix, et Dutilleul Gaspard, 25 ans, trieur, rue de Tourcoing, 15, à Roubaix qui se trouvaient en état d'ivresse, Grande-Place, à 23 h. 30, se sont pris de querelle et se sont portés des coups. Des agents sont intervenus, ont arrêté et écroué ces quatre énergumènes, lesquels, après être dégrisés, ont fait l'objet d'un procès-verbal pour ivresse, violences et tapage nocturne.

LAS DE VIVRE

Un épicier-cafetier, E... D..., demeurant rue de Gand, 297, s'est tranché la gorge, avec un rasoir, hier après-midi. La mort a été instantanée.

E... D., était atteint depuis quelque temps de neurasthénie.

INSTALLATION DES MEMBRES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Mardi, à 10 heures 30, M. le Préfet du Nord est arrivé à la Chambre de Commerce et a procédé à l'installation des membres de la Chambre de Commerce élus le 9 décembre 1923. Le bureau a été formé comme suit :

Président, M. Louis Lorthiois ; Vice-président, M. H. Scalabre ; Trésorier, M. H. Dewavrin-Pollet ; Secrétaire, M. Léon Marescaux.

M. Louis Lorthiois a ensuite parlé longuement de la baisse du franc et des moyens d'y remédier, moyens dont il a prié M. le Préfet de transmettre à M. le ministre du Commerce.

UN BEAU GESTE DES CRICK-SICKS

M. Charles Wattinne, sous-directeur de la société nationale les Orphéonistes Crick Sicks de Tourcoing, vient d'adresser, à la suite de l'audition de l'« Enfance du Christ », donnée par l'Association des Concerts Dupuis, une lettre de félicitations à laquelle il joint une offre de 1.000 francs à titre de subvention à la Chorale Dupuis.

Ce beau geste de la grande société tourquennoise encourageant pécuniairement les musiciens et chanteurs groupés autour de M. Julien Dupuis mérite d'être signalé. Il apporte un encouragement aussi inattendu que mérité aux efforts de nos concitoyens et il est d'autant plus significatif qu'une belle part du succès de l'audition de l'« Enfance du Christ » revient aux excellents chanteurs des Crick Sicks.

AMICALE DES COMBATTANTS DU BLANC-SEAU

Le groupe des Anciens Combattants du Blanc-Seau organise pour le mercredi ... février, un concert artistique, au profit de la Caisse de secours du groupe.

Ce concert aura lieu dans la salle du Cinéma Printania, mise obligeamment par les directeurs à la disposition des Combattants.

Nous donnerons prochainement le programme de ce concert ; les cartes d'entrée seront mises en vente dans quelques jours.

HARMONIE MUNICIPALE

Les membres de l'Harmonie municipale sont informés que la répétition générale aura lieu ce soir mercredi, à l'heure habituelle au lieu de vendredi prochain, en raison d'un empêchement imprévu. Deux grands concerts ont été annoncés vendredi dernier, les 12 et 23 février ; en outre, une sortie est à voter dès ce soir. La Commission compte donc sur la présence de tous les sociétaires sans aucune exception.

THEATRE MUNICIPAL

Jeudi 17 janvier, à 8 h. 15, « Les Vignes du Seigneur ».

— Samedi 19 janvier, à 8 h. précises, première représentation de « Stamboul », drame lyrique.

— Dimanche 20 janvier, en matinée à 3 h. « Stamboul ».

ETAT-CIVIL

Naissances. Roger Montagne, rue d'Alexandrie, 16, Pierre Lorthiois, rue du Tilleul, 63. — Marcelle Martin, rue de Bouvines, 98. — ... née Dhellin, rue ..., 18.

Publications de mariages. — René Ilbergmer, employé rue de la Dîme, 9 et Suzanne Saint-George à Paris. — Marcel Dupont, industriel à Roubaix et Lucienne Rechein, sans profession à Bruxelles.

Décès. Hyacinthe Darré, 62 ans rue Duguay-Trouin, 64. — Henri Delattre, 51 ans, rue de Menin 25. — Céline Martine, 71 ans, rue de Menin 12. — Emile Desplechin, 60 ans, rue de Gand, 197.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

PASSAGE DU PERCEPTEUR. — Le percepteur prévient les habitants qu'il se rendra dans la commune le 21 janvier, à 9 h. du matin, à l'effet de percevoir les contributions, ainsi que les revenus communaux fus et payer les mandats.

ETAT-CIVIL. — Naissance. — Maurice Desmeytère, rue du Cimetière, 19.

EN BELGIQUE

COURTRAI

VOL D'OUTILS. — M. Papeele Henri, entrepreneur à Mouscron, a déposé au commissariat de police, une plainte contre des inconnus qui lui ont dérobé différents outils et une pièce de bois, le tout estimé 400 francs. Ce vol a été commis sur son chantier, faubourg de Tournai. Une enquête est ouverte.

VOL D'UNE BICYCLETTE. — Un individu a dérobé la bicyclette d'une valeur de 600 francs, que son propriétaire M. Deruytière Oscar, boucher, demeurant à Gullegem, avait momentanément abandonnée dans la cour du café de M. Jacques Firmin. La police recherche l'auteur de ce vol, ainsi que la machine volée.

MALADE EN GARE. — M. Muller Florent, 19 ans, domicilié à Roulers, tombé malade en gare, a reçu les soins d'un docteur et a été transporté ensuite à l'hôpital.

HUY

UN HOMME TUA INVOLONTAIREMENT SON COMPAGNON

Dans la nuit de dimanche, cinq habitants de Statte, faubourg de Huy, s'étaient réunis dans un café pour jouer aux cartes. Les joueurs quittèrent le café vers une heure du matin et, chemin durant, discutèrent vivement au sujet des parties jouées. Soudain, M. Syvain Bolly, facteur des postes, âgé de 30 ans et domicilié rue Solvay, à Statte, poussa contre une muraille M. Georges Lecocq, coiffeur, âgé de 30 ans, habitant également à Statte, rue Oscar-Lelarge. Surpris, M. Lecocq porta instinctivement un coup à la tête de son ami, qui tomba lourdement. Comme il restait inanimé et râlait faiblement, les quatre hommes, effrayés, coururent chercher un médecin, qui constata une fracture du crâne.

Transporté chez lui, M. Bolly mourut sans avoir repris connaissance. Il était marié et père de deux enfants. Le Parquet de Huy a ouvert une enquête et l'autopsie établira si la mort résulte du coup ou de la chute. L'auteur involontaire de cette mort est désespéré.

TERVUEREN

UN HOMME ABATTU SAUVAGEMENT A COUPS DE HACHE

M. Léon Driessens, âgé de 28 ans, employé de tramways, revenait samedi à 11 heures 30 du soir de son travail. Il descendit à l'arrêt de la rue de Wesembeek, à Tervueren, où il habite. Léon Driessens n'est marié que depuis un an. Sa femme, Isabelle Barbara De Bolle, née en 1897, est concierge chez un entraîneur de chevaux de courses dont la propriété est située rue de Wesembeek. Cette rue est excessivement étroite. Brusquement, Léon Driessens fut attaqué à coups de hache, suppose-t-on. Le malheureux eut à peine le temps de se préserver la tête. Plusieurs doigts de la main droite furent tranchés net. Il perdit connaissance et l'assassin crut l'avoir tué. Cependant, l'infortuné revint à lui au bout d'un certain temps et parvint à se traîner jusqu'à sa demeure, laissant derrière lui une large trace de sang.

Driessens fit des efforts surhumains pour atteindre la sonnette. Le mur et la porte sont éclaboussés de sang. La femme Driessens arriva bientôt et donna l'alarme.

Après un pansement sommaire, le blessé fut transporté en voiture-ambulance à l'hôpital, tandis que le commissaire de police procédait à une enquête.

La rumeur publique accusa immédiatement la femme Driessens, ainsi que son ami, François Ernalstein, âgé de 21 ans.

Toutes les perquisitions faites pour retrouver l'arme du crime sont restées infructueuses. Néanmoins le juge d'instruction a mis François Ernalstein et la femme Driessens sous mandat d'arrêt, car les graves présomptions qui pèsent sur eux. L'état de la victime est des plus graves. Le malheureux a dû subir l'amputation des deux bras et l'on craint une fracture du crâne.

TRIBUNE POLITIQUE

COMMUNIQUÉS DES PARTIS

PARTI SOCIALISTE (S.F.I.C.)

HALLUIN

NECROLOGIE. — Le parti communiste d'Halluin douloureusement ému par la mort d'Arthur Lamaire, adresse à sa famille éprouvée, ses sincères condoléances.

Lamaire était un membre actif et dévoué. Fondateur de la coopérative La Fraternelle et de la société de secours mutuels qui porte le même nom du syndicat textile et de la Libre Pensée, conseiller municipal communiste depuis 1919. Ses funérailles civiles auront lieu le jeudi 17 janvier.

Réunion à la maison mortuaire, chemin du Loiset, à Halluin à 2 h. ... du soir.

Les Spectacles à Lille

AUJOURD'HUI MERCREDI

Nouveau Théâtre. — Relâche. Demain jeudi, Sapho ; vendredi, Tournée Baret : Les Vignes du Seigneur ; samedi, La Poupée ; dimanche Sapho et La Poupée.

Théâtre Provisoire. — Relâche.

Variétés. — A 20 h. 30, La Ronde des Baisers.

Alhambra. — A 20 h. 30, Dédé.

Printania. — A 15 h. et à 20 h., La Naissance d'une Nation.

Omnia. — A 15 h. 30 et à 20 h. 30, Gossette.

Casino. — A 15 h. 30 et à 20 h. 30, La raison du plus fort.

Théâtre de l'Union. — A 20 h., le Secret de Polichinelle et le Combat du Pré aux Clercs.

Hall du « Réveil du Nord ». — A 18 h. 30, radio-concert.

VARIÉTÉS
LA RONDE DES BAISERS
OPÉRETTE LÉGÈRE EN 3 ACTES
Location à partir de 11 heures du matin
Téléphone : 27-08.